

VIE POLITIQUE

ÉCOLES NUMÉRIQUES RURALES ■ Le ministre confirme un deuxième programme

Face aux difficultés de financement survenues dans le cadre du plan « Ecole numérique rurale », Pierre Jarlier était intervenu à plusieurs reprises auprès du ministre de l'Éducation nationale pour solliciter le financement des écoles cantaliennes sélectionnées et la mise en place d'un nouvel appel à projets pour tenir compte des besoins importants du Cantal.

Par lettre en date du 26 janvier, le ministre vient de confirmer au sénateur qu'une nouvelle phase du programme allait être engagée, dans le cadre du plan de relance de l'économie, pour 1.700 écoles supplémentaires.

Ce redéploiement va permettre à l'Inspection académique du Cantal de sélectionner de nouveaux projets, notamment ceux qui n'avaient pu être retenus lors du premier programme.

Cette mesure, en assurant l'équipement numérique des écoles primaires dans les campagnes, offre aux élèves des outils pédagogiques performants, elle permet également de renforcer l'attractivité des communes rurales et de lutter contre la fracture numérique des territoires.